



Offre de stage
5 mois entre mars et août 2021
Identification et caractérisation des peuplements matures en forêts anciennes

Contexte

L'IPAMAC et le projet « Forêts anciennes »

Les parcs naturels du Massif central représentent 38 % du territoire du Massif central. Couverts en moyenne à 51 % de forêts (avec de grandes disparités d'un parc à l'autre), ils concentrent au total 64 % de la superficie forestière du Massif central et abritent une grande diversité d'espèces végétales et animales inféodées aux écosystèmes forestiers.

Les forêts anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur vocation forestière depuis au moins le début du XIX^e siècle (minimum forestier pour une grande partie du territoire français), quels que soient l'âge des peuplements, les essences qui les composent ou la gestion qui a été pratiquée.

En leur sein, les peuplements matures, riches en vieux arbres et en bois mort (niches écologiques indispensables à de nombreuses espèces forestières), représentent des noyaux de biodiversité qui contribuent à la fonctionnalité de l'ensemble de la trame forestière.

Suite à un travail de cartographie des forêts présumées anciennes du Massif dans le cadre d'un projet mené en 2015-2016 par l'IPAMAC – réseau des parcs naturels du Massif -Central un travail d'identification des peuplements matures au sein de massifs forestiers anciens a été initié en 2018 sur deux parcs naturels régionaux (Causses du Quercy et Volcans d'Auvergne). Une méthode a été développée avec l'appui du Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC) et de l'Office national des forêts (ONF).

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche souhaite aujourd'hui décliner cette méthodologie sur son territoire afin de localiser **les secteurs et peuplements prioritaires** (maturité) et d'identifier des secteurs de libre évolution permettant de constituer une trame fonctionnelle de forêts matures.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Le Parc national des Cévennes couvre plus de 200 000 ha avec un taux de boisement de plus de 60 %. D'après l'étude IPAMAC de 2016, les forêts présumées anciennes représentent plus de 30 % des forêts actuelles, faisant de ce territoire l'un des plus riches en surface de forêts présumées anciennes.

Le territoire comporte 146 communes d'Ardèche et Haute Loire. Sa diversité géologique, climatique et topographique lui confère une grande variété de milieux naturels, de stations forestières et de peuplements forestiers. Le châtaignier constitue la première essence, composée à la fois de vergers entretenus, abandonnés et de taillis.

Son identité culturelle, la grandeur de ses paysages et la diversité des formes de vie qu'il abrite ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc naturel Régional, et plus récemment en Géoparc UNESCO.

Le syndicat mixte du PNRMA a élaboré avec ses partenaires une charte, approuvée par décret en 2014, qui définit un projet de territoire à 15 ans.

Positionnement du stage

Le stage sera porté administrativement par l'IPAMAC, dans le cadre de l'action 4 du projet « Forêts anciennes – Volet 3 ».

Il se déroulera néanmoins au PNRMA, au sein du service Biodiversité et gestion de l'Espace, sous l'autorité hiérarchique du chargé de projet assurant le suivi du projet Forêts anciennes porté par l'IPAMAC.

Objectifs du stage :

- Accompagner le PNRMA dans sa stratégie de déploiement d'une trame de vieux bois en forêt privée (et ancienne) ;
- Étudier le niveau de maturité de massifs forestiers présélectionnés en s'appuyant sur une méthode expérimentée sur d'autres parcs du Massif central, à partir notamment d'interprétations de cartes et de photos aériennes, et de prospections de terrain ;
- Localiser les secteurs à enjeux (selon des critères restant à établir) dans les massifs de forêt ancienne ;
- Identifier les zones les plus favorables pour la mise en place de mesures de libre évolution (ilots de sénescence, convention frene...).

MISSIONS CONFIEES AU STAGIAIRE

Après une période permettant au stagiaire de mieux connaître et comprendre le Parc, deux sessions de formation d'ores et déjà programmées le 24 mars et le 16 avril¹, son fonctionnement et le projet « Forêts anciennes » porté par l'IPAMAC, la mission comprendra les travaux suivants :

1. **Identifier**, au sein des massifs de forêts anciennes, **les peuplements présumés matures** (à partir notamment de la photo-interprétation d'images aériennes).
→ **La participation à une formation obligatoire d'une journée, organisée en mars-avril 2020, doit être prévue.**
2. **Selon les enjeux définis, préparer et réaliser une campagne de relevés de terrain** dans le but de confirmer le caractère mature des peuplements pré-identifiés et de recueillir les données utiles à leur description et leur priorisation pour la mise en place d'ilots de sénescence. Plus de 100 relevés de terrain sont à prévoir. La phase de préparation inclura la définition des modalités de saisie des données terrain (outils, règles de saisie) qui devra faire l'objet de la plus grande rigueur.
3. Sur la base de ces relevés de terrain, **constituer une base de données cartographique « peuplements matures »** fiable, rigoureusement renseignée et réutilisable une fois le stage achevé. Une notice d'utilisation de la base de données devra être rédigée.
4. **Analyser** (statistique descriptive) **les données issues des relevés de terrain**. Produire un rapport de synthèse décrivant les peuplements inventoriés et caractérisant leur degré de maturité.
5. **Proposer des critères de priorisation des sites** pour la mise en place d'ilots de sénescence, au regard des conclusions de l'analyse descriptive, des enjeux de continuités écologiques et en tenant compte de la faisabilité technique de l'installation d'un ilot.

¹ Formation à l'identification des forêts matures (ONF/CBNMC)

6. **Réaliser une** (ou plusieurs) **cartographie(s)** restituant les résultats de l'étude menée dans le cadre du stage.

Des réunions et des échanges réguliers avec les partenaires du projet seront à prévoir durant la période de stage.

Livrables attendus :

- Couches SIG (QGIS) produites dans le cadre du stage ;
- Rapport d'analyse des données « maturités forestière » relevées sur le terrain, intégrant une proposition de priorisation des sites pour la mise en place d'îlots de sénescence ;
- Base de données « peuplements matures », accompagnée d'une notice d'utilisation.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Formation : Niveau **Master 1 (bac +4) ou Master 2 (bac +5)** dans le domaine de l'écologie ou de la gestion forestière.

Connaissances fondamentales :

- Mesures dendrométriques élémentaires, reconnaissance des essences forestières, description de peuplement ;
- Connaissances en écologie forestière ;
- Analyse de bases de données – statistique descriptive.

Logiciels :

- Utilisation du logiciel QGIS (saisie de polygones, découpages et fusions de couches) ;
- Utilisation des logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur) ;
- Logiciel de statistique descriptive (libre).

Savoir-être :

- Esprit d'équipe et aptitude au travail en autonomie ;
- Bonnes capacités organisationnelles, rédactionnelles et de synthèse ;
- Bonne condition physique (nombreux relevés de terrain en moyenne montagne) ;
- Dynamisme, sens de l'initiative et de la communication, aisance dans la prise de parole ;
- Grande rigueur dans la réalisation des protocoles et dans le traitement des bases de données ;
- Intérêt certain pour l'environnement forestier et la biodiversité.

La charge de travail étant importante, le-la stagiaire devra faire preuve d'une forte autonomie et d'une grande motivation.

Permis de conduire B indispensable.

Conditions matérielles :

Lieu de stage : Siège du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 07 380 Jaujac

Durée : **stage de 5 mois**, à réaliser entre mars et août 2020.

Indemnité mensuelle : selon réglementation en vigueur.

De nombreux déplacements sur le terrain sont à prévoir.

Voiture fournie pour les trajets liés au stage ou indemnisation des frais de déplacement.

Hébergement et repas à la charge du/de la stagiaire.

Modalité de candidature :

Lettre de motivation et CV à adresser à « Mme la Directrice du Parc naturel Régional des Monts d'Ardèche » à envoyer **par e-mail avant le 31/12/2020** à :

Véronique BERTRAND (secrétaire de direction) : vbertrand@pnrma.fr

François CHIFFLET (chargé de projet) : fchifflet@pnrm.fr

Entretiens de recrutement prévus entre le 11/01/2021 et le 15/01/2021 (visioconférence possible).

Pour tout renseignement, contacter François CHIFFLET au 04 75 36 38 60 ou 06 19 21 67 83.

Ce stage est cofinancé par :



L'opération « Forêts anciennes - volet 3 » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
Commissariat du Massif central